

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	
	Conseil d'Administration du 24 février 2026	N° 2026-01-01

Envoyé en préfecture le 27/02/2026	
Reçu en préfecture le 27/02/2026	
Publié le	
ID : 033-895134674-20260224-20260101B-DE	

L'an deux mille vingt-six, le 24 février, le Conseil d'administration de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 11 février, s'est rassemblé au 88 cours Louis Fargue sur la commune de Bordeaux, sous la présidence de Madame Sylvie Cassou-Schotte, Présidente du Conseil d'administration.

Etaient présents à la séance :

Madame Sylvie Cassou-Schotte, Monsieur Gérard Chausset, Monsieur Daniel Delestre, Monsieur Jean-Claude Feugas, Madame Danièle Finore, Madame Anne-Eugénie Gaspar, Monsieur Maxime Ghesquière, Monsieur Jean-Marie Trouche

Excusés :

Madame Maïté Cazaux représentée par Madame Danièle Finore, Monsieur Laurent Guillemain ayant donné procuration à Monsieur Maxime Ghesquière.

Étaient absents :

Madame Zeineb Lounici, Monsieur Emmanuel Sallaberry.

LA SEANCE EST OUVERTE A 16h00



Décision modificative 1 - budget principal et budgets annexes

La présente décision modificative (DM) fait suite au vote du budget primitif lors du conseil d'administration du 16 décembre 2025.

Cette décision modificative vient apporter des modifications exclusivement techniques au budget principal de la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU), aux budgets annexes de l'eau potable (EP) et des eaux usées (EU).

Budget pour gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)

I- LA SECTION D'EXPLOITATION

Article	Libellé	BP 2026	DM1	Budget 2026
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	1 514 800,00	-48 000,00	1 466 800,00
70871	Remboursement de frais par la collectivité de rattachement	1 014 800,00	-48 000,00	966 800,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23 000 000,00	0,00	23 000 000,00
74751	Participation - GFP de rattachement	23 000 000,00	0,00	23 000 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
002	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		24 514 800,00	-48 000,00	24 466 800,00

011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	11 708 582,22	398 922,78	12 107 505,00
60624	Produits de traitement	0,00	46 945,37	46 945,37
617	Etudes et recherches	0,00	84 060,00	84 060,00
628722	Remb. frais à la coll. de rattachement	11 171 729,58	267 917,41	11 439 646,99
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS	8 571 480,00	0,00	8 571 480,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	37 200,00	0,00	37 200,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT*	1 197 537,78	-446 922,78	750 615,00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		21 514 800,00	-48 000,00	21 466 800,00
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
002	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		24 514 800,00	-48 000,00	24 466 800,00

023	AUTOFINANCEMENT (virement à la section d'Investissement)	0,00	0,00	0,00
-----	--	------	------	------

A. Les recettes d'exploitation

Le recettes de la section d'exploitation sont en baisse de 48 K€. Il s'agit de l'actualisation de la convention de prestation de service de la défense extérieure contre l'incendie concernant un ajustement du montant TTC de la redevance « travaux de réparation et mises en conformité des hydrants ».

B. Les dépenses d'exploitation

La section d'exploitation enregistre une hausse des dépenses à caractère général de 399 K€ détaillés ci-après :

- 47 K€ pour le rachat de stock SABOM dédié à la GEPU,
- 268 K€ de refacturation liée à la prise en charge du rachat par le budget des eaux usées de la partie mutualisée du stock SABOM,
- 84 K€ concernant une étude d'opportunité de réutilisation des eaux non conventionnelles sur le territoire de Bordeaux Métropole.

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement et étant précisé que le financement du budget de la GEPU repose sur la dotation annuelle de Bordeaux Métropole, 447 K€ sont déduits des provisions pour risques et charges.

Ainsi à l'instar des recettes, les dépenses de fonctionnement sont également en baisse de 48K€.

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	BP 2026	DM1	Budget 2026
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 049 711,00	2 220 000,00	18 269 711,00
	13151 Subventions d'équipement - Groupements de collectivités	16 049 711,00	2 220 000,00	18 269 711,00
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	1 197 600,00	846 000,00	2 043 600,00
	4582 Opérations pour le compte de tiers - Recettes	1 197 600,00	846 000,00	2 043 600,00
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	17 247 311,00	3 066 000,00	20 313 311,00
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 247 311,00	3 066 000,00	23 313 311,00

20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 127 000,00	0,00	1 127 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	650 000,00	16 624,49	666 624,49
	2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	16 624,49	16 624,49
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	17 272 711,00	2 203 375,51	19 476 086,51
	2315 installation, materiel et outillage technique	17 272 711,00	2 203 375,51	19 476 086,51
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	1 197 600,00	846 000,00	2 043 600,00
	4581 Opérations pour le compte de tiers - Dépenses	1 197 600,00	846 000,00	2 043 600,00
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	20 247 311,00	3 066 000,00	23 313 311,00
001	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 247 311,00	3 066 000,00	23 313 311,00

A. Les recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement du budget de la GEPU augmentent de 3,07 M€ :

- 2,22 M€ supplémentaires sont inscrits pour ajuster le budget au montant des investissements de 21,3 M€ votés par Bordeaux Métropole dans le cadre de la convention de financement du service public de gestion des eaux pluviales urbaines pour la partie investissement,
- 0,85 M€ sont inscrits sur un compte de classe 4 dans le cadre d'une opération pour compte de tiers, la Régie ayant signé une convention avec Bordeaux Métropole afin d'exécuter pour son compte des travaux de création d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales non urbaines sur l'avenue Blaise Pascal à Saint Médard en Jalles.

B. Les dépenses d'investissement

Bordeaux Métropole a stabilisé le volume d'investissement souhaité pour les années 2026 à 2028 et l'a acté lors du vote du budget primitif métropolitain en date du 30 janvier 2026. Il en résulte que l'état des APCP voté par la régie se monte à 77,9 M€, soit une variation de +45,8 M€ par rapport au vote du BP 2026.

Le volume des crédits de paiement d'investissement 2026 de la GEPU passe de 19 M€ à 21,3 M€, par rapport au budget primitif.

En effet, Bordeaux métropole souhaite que la régie entreprenne en sus, les travaux suivants :

- Création réseaux - Le Taillan Médoc : Domaine Le Calavet (600 K€)
- Création réseaux - Eysines : Doublement vis de la Jallère (240 K€)
- Création réseaux - Pessac : Cité Castors (840 K€)
- Bassin Féau Coty – Mérignac (120 K€)
- Bassin Pape Clément – Pessac (420 K€)

De plus et afin de répondre à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole visée au précédent paragraphe, un montant de 0,85 M€ a été inscrit en dépense sur un compte de classe 4.

Enfin, le rachat de stock pour le service de la GEPU concernant le volet investissement, valorisé à 17 K€, fait l'objet d'une opération dédiée afin de réaliser un suivi plus précis.

I- LA SECTION D'EXPLOITATION

Article	Libellé	BP 2026	DM1	Budget 2026
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	300 000,00	0,00	300 000,00
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	143 318 827,14	41 000,00	143 359 827,14
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	249 000,00	157 000,00	406 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	11 615 743,00	0,00	11 615 743,00
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		155 483 570,14	198 000,00	155 681 570,14
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		3 100 000,00	0,00	3 100 000,00
002	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		158 583 570,14	198 000,00	158 781 570,14

011	CHARGES À CARATÈRE GÉNÉRAL	38 779 203,06	137 000,00	38 916 203,06
617	Etudes et recherches	1 033 253,00	150 000,00	1 183 253,00
6226	Honoraires	1 348 120,00	-13 000,00	1 340 120,00
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS	45 371 474,00	0,00	45 371 474,00
014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	13 307 000,00	0,00	13 307 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 619 256,84	208 800,00	5 828 056,84
6541	Créances admises en non valeur	200 000,00	75 000,00	200 000,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	0,00	83 000,00	83 000,00
6581	Pénalités sur marchés	0,00	50 800,00	50 800,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	3 236 440,00	-195 800,00	3 040 640,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités sur marché	50 800,00	-50 800,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles d'exploitation	75 000,00	-75 000,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles d'exploitation	70 000,00	-70 000,00	0,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT°	10 735 500,00	0,00	10 735 500,00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		118 048 873,90	150 000,00	118 198 873,90
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 000 000,00	0,00	17 000 000,00
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		17 000 000,00	0,00	17 000 000,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		135 048 873,90	150 000,00	135 198 873,90

023	AUTOFINANCEMENT (virement à la section d'Investissement)	23 534 696,24	48 000,00	23 582 696,24
-----	--	---------------	-----------	---------------

A. Les recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation sont en hausse de 198 K€ par rapport au budget primitif. Ce montant est détaillé comme suit :

- Une subvention de 157 K€ de l'Agence de l'Eau prévue dans le conventionnement du projet avec l'INRAE,
- Une rémunération de la Régie à hauteur de 41 K€ prévue par la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole concernant les travaux de création d'un réseau de d'assainissement des eaux pluviales non urbaines sur l'avenue Blaise Pascal à Saint Médard en Jalles.

B. Les dépenses d'exploitation

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 033-895134674-20260224-20260101B-DE

Les dépenses de la section d'exploitation augmentent de 150 K€ pour la prise en compte des études et recherches liées au conventionnement avec l'INRAE.

Par ailleurs, la mise à jour de l'instruction M49 implique la suppression de la notion de "résultat exceptionnel". Cela induit la suppression de pratiquement tous les comptes du chapitre 67 et entraîne le transfert de 196 K€ de ce chapitre sur le chapitre 65.

Enfin, les crédits prévus pour le subventionnement de l'association CESEAU qui œuvre pour la préservation de la ressource ont été transférés du chapitre 011 vers le chapitre 65 (13 K€).

Au total, les différentes variations en recettes et en dépenses de fonctionnement dégagent un autofinancement supplémentaire de 48 K€.

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	BP 2026	DM1	Budget 2026
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	300 000,00	0,00	300 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	17 608 933,36	-48 000,00	17 560 933,36
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	17 908 933,36	-48 000,00	17 860 933,36
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 000 000,00	0,00	17 000 000,00
041	OPÉRAT° ORDRE PATRIMONIALES	300 000,00	0,00	300 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	23 534 696,24	48 000,00	23 582 696,24
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	40 834 696,24	48 000,00	40 882 696,24
001	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	58 743 629,60	0,00	58 743 629,60

20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 130 000,00	0,00	4 130 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 367 890,00	0,00	14 367 890,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	33 374 159,60	0,00	33 374 159,60
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉES	3 461 580,00	0,00	3 461 580,00
26	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000,00	0,00	10 000,00
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	55 343 629,60	0,00	55 343 629,60
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00
041	OPÉRAT° ORDRE PATRIMONIALES	300 000,00	0,00	300 000,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 400 000,00	0,00	3 400 000,00
001	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	58 743 629,60	0,00	58 743 629,60

Il n'y a pas de mouvements sur la section d'investissement hormis l'impact positif de l'autofinancement (recette d'investissement), permettant de réduire l'emprunt d'équilibre de 48K€.

I- LA SECTION D'EXPLOITATION

Article	Libellé	BP 2026	DM1	Budget 2026
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	85 602 587,41	267 917,41	85 870 504,82
	70871 Remboursement de frais par la collectivité de rattachement	7 598 346,81	267 917,41	7 866 264,22
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	34 967,00	0,00	34 967,00
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	85 637 554,41	267 917,41	85 905 471,82
	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	85 637 554,41	267 917,41	85 905 471,82

011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	34 532 183,93	781 191,53	35 313 375,46
	6062 Produits de traitement	2 879 198,00	434 191,53	3 313 389,53
	611 Sous-traitance générale	5 035 521,50	347 000,00	5 382 521,50
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS	18 169 850,00	0,00	18 169 850,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 260 602,00	584 118,00	2 844 720,00
	6588 Charges diverses de gestion courante	122 160,00	584 118,00	706 278,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	82 658,86	0,00	82 658,86
67	CHARGES SPECIFIQUES	991 318,00	-584 118,00	407 200,00
	6718 Autres charges exceptionnelles d'exploitation	584 118,00	-584 118,00	0,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT°	3 053 154,29	0,00	3 053 154,29
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	59 089 767,08	781 191,53	59 870 958,61
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	23 000 000,00	0,00	23 000 000,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	23 000 000,00	0,00	23 000 000,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	82 089 767,08	781 191,53	82 870 958,61

023	AUTOFINANCEMENT (virement à la section d'Investissement)	3 547 787,33	-513 274,12	3 034 513,21
------------	---	---------------------	--------------------	---------------------

A. Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation augmentent de 268 K€ par le jeu des refacturations lié au rachat de stock SABOM (partie du stock mutualisé EU / GEPU).

B. Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation du budget des eaux usées augmentent de 781 K€ et sont détaillées ainsi :

- Impact du rachat du stock SABOM à hauteur de 434 K€ dont une partie est mutualisée avec le budget de la GEPU (cf. recette d'exploitation),
- Transfert sur la section de fonctionnement des crédits prévus pour l'élaboration du schéma directeur des STEP initialement prévus en investissement (347 K€).

Par ailleurs, il convient de noter qu'à la suite des modifications de l'instruction comptable M49 au 1er janvier 2026, les crédits prévus initialement sur le compte 6718 sont basculés au chapitre 65 (584 K€).

In fine, l'autofinancement se dégrade de 513 K€.

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	BP 2026	DM1	Budget 2026
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	10 992 129,67	197 480,23	11 189 609,90
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	10 992 129,67	197 480,23	11 189 609,90
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	23 000 000,00	0,00	23 000 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 547 787,33	-513 274,12	3 034 513,21
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	26 547 787,33	-513 274,12	26 034 513,21
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	37 539 917,00	-315 793,89	37 224 123,11

20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	808 000,00	0,00	808 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 000,00	31 206,11	281 206,11
	2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	31 206,11	31 206,11
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	36 481 917,00	-347 000,00	36 134 917,00
	2315 installation, materiel et outillage technique	32 824 444,00	-347 000,00	32 477 444,00
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	37 539 917,00	-315 793,89	37 224 123,11
041	OPÉRAT° ORDRE PATRIMONIALES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
001	RESULTAT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	37 539 917,00	-315 793,89	37 224 123,11

A. Les recettes d'investissement

Afin de couvrir la baisse de l'autofinancement (513 K€) et les mouvements des dépenses d'investissement, l'emprunt d'équilibre du budget des eaux usées évolue de 197 K€ pour un niveau d'emprunt total estimé à 11,2 M€.

B. Les dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement sont en baisse de 316 K€ :

- 347 K€ ont été transférés en section de fonctionnement (cf. dépenses d'exploitation) ;
- 31 K€ ont été inscrit pour le rachat du stock SABOM pour la partie investissement.

Il en résulte que le repositionnement de crédits de paiement entraine une variation de l'Etat des APCP des eaux usées du même volume à savoir -316K€.

Budget de l'Eau Industrielle

Aucune inscription en DM n'est enregistrée pour le budget de l'Eau Industrielle.

Budget du SPANC

Aucune inscription en DM n'est enregistrée pour le budget du SPANC.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260224-20260101B-DE

Le Conseil d'administration réuni,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel ou commercial et ses instructions complémentaires et le plan comptable M 49 « eau et assainissement »,

VU la délibération 2025/04/01 du Conseil d'administration du 16 décembre 2025 relative au vote du budget primitif 2026,

ENTENDU le rapport de présentation,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

Article 1 : d'approuver la décision modificative n° 1 du budget principal (gestion des eaux pluviales urbaines) de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole par chapitre, selon le détail présenté dans la maquette réglementaire jointe en annexe 1 au présent rapport,

Article 2 : d'approuver l'état des autorisations de programme et crédits de paiement du budget de la gestion des eaux pluviales urbaines tel que présenté en annexe 2 au présent rapport,

Article 3 : d'approuver la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'Eau Potable de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole par chapitre, selon le détail présenté dans la maquette réglementaire jointe en annexe 3 au présent rapport,

Article 4 : d'approuver la décision modificative n° 1 du budget annexe des eaux usées par chapitre, selon le détail présenté dans la maquette réglementaire jointe en annexe 4 au présent rapport,

Article 5 : d'approuver l'état des autorisations de programme et crédits de paiement du budget des eaux usées tel que présenté en annexe 5 au présent rapport.

Résultat des votes :

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré le 24 février 2026.

REÇU EN PRÉFECTURE LE :	Pour expédition conforme, La Présidente,
PUBLIÉ LE :	 Madame Sylvie Cassou-Schotte